

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-CF1743

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Économie »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Développement des entreprises et régulations	0	647 000 000
Plan France Très haut débit	0	0
Statistiques et études économiques	0	0
Stratégies économiques	0	0
Financement des opérations patrimoniales en 2024 sur le compte d'affectation spéciale « Participations financières de l'État »	0	0
TOTAUX	0	647 000 000
SOLDE	-647 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

La Poste reçoit, au programme 134, près de 605 millions € au titre, d'une part, de sa mission d'aménagement du territoire, d'autres part pour l'acheminement et la distribution de la presse, et enfin au titre du service universel postal.

Il serait plus judicieux de financer cette dépense au travers d'une augmentation de la taxe sur les GAFAM, plutôt que par des subventions du budget de l'État.

Aussi, le présent amendement propose de minorer, en AE et en CP, 647 000 000 € à l'action 04 du programme 134.